

## **VI - REPENSONS LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ETAT ET RECONSTRUISONS NOTRE FONCTION PUBLIQUE**

---

### **Repensons le rôle de l'État et restaurons son autorité.**

Je suis partisan d'un **État fort, impartial et juste.**

**Un État fort** est un État qui écoute et analyse avant de décider, qui mobilise pour cela l'intelligence et l'imagination de toutes les forces vives de la Nation et s'assure que les décisions sont effectivement mises en œuvre et qu'elles permettent d'obtenir les résultats escomptés.

**Un État fort** est un État qui laisse la liberté des initiatives et des activités aux citoyens et aux opérateurs économiques dans le cadre d'une règle de jeu simple et claire mais rigoureuse.

**Un État fort** est un État qui délimite bien ce qui est de son ressort, et ce qui ne l'est pas.

**Un État fort** est un État qui fait son travail ou qui le fait faire par d'autres, plus efficaces.

**Un État fort** est aussi un **État loyal** qui respecte ses engagements.

**Un État fort est un État impartial et juste** qui observe et corrige les irrégularités, qui se préoccupe des plus défavorisés, qui agit concrètement en leur faveur, qui organise la nation pour qu'elle produise le maximum de richesses et redistribue en toute équité les richesses produites par les différentes couches.

Si je devais donner un nom au régime que je pense être le meilleur pour conduire la Côte d'Ivoire et l'ensemble des Ivoiriens vers le développement, la prospérité et le bonheur, je donnerais celui de " **libéralisme à visage humain** " : **libéralisme** parce que, sans liberté de penser et d'agir, l'être humain n'entreprend pas, ne crée pas et ne s'épanouit pas ; **à visage humain** parce que nous mettrons en place une politique sociale des plus hardies.

## **Quelle est la réalité de notre fonction publique aujourd'hui ?**

Notre fonction publique est malade, les usagers de nos services publics le savent. Les recrutements ne sont plus opérés sur des bases objectives. Les effectifs ne sont plus gérés ; plus de la moitié des fonctionnaires est à Abidjan alors que la moitié des besoins n'y sont pas. Les conditions de rémunération des fonctionnaires sont devenues incohérentes et injustes. Les réformes et évolutions nécessaires ou mêmes indispensables sont de fait rejetées par les fonctionnaires. Les services publics qui sont, en principe, gratuits, ne le sont souvent plus dans la pratique. Les moyens matériels et les budgets pour faire fonctionner les services manquent souvent. La corruption s'est généralisée. De plus en plus de fonctionnaires gagnés par le découragement n'ont plus le cœur à l'ouvrage.

### **Nous allons immédiatement revenir à de bonnes méthodes de gestion :**

- les recrutements sur concours, en veillant à la moralité des procédures, en les régionalisant si nécessaire, pour que les candidats postulent dès le départ pour des postes dans des zones géographiques qui leur conviennent ;
- la reconnaissance et la récompense du mérite dans les avancements et les évolutions des rémunérations ;
- la saine gestion des effectifs : un bilan complet des ressources, des besoins sera fait dès la première année.

Objectif : garantir le juste niveau des effectifs, et mieux gérer les carrières et compenser les sous-effectifs à l'intérieur du pays par une réaffectation judicieuse des sureffectifs d'Abidjan ;

- la saine budgétisation et la saine gestion des moyens matériels.

Nous accorderons la plus grande importance au contrôle du bon fonctionnement de l'État et des collectivités territoriales ainsi qu'au contrôle des administrations assuré par l'inspection générale d'État.

**Nous intensifierons les contrôles économiques et financiers d'État exercés par la Cour des Comptes et la doterons de moyens adéquats pour mieux accomplir ses missions.**

Nous reviendrons progressivement à une meilleure cohérence des systèmes de rémunération des différents corps et les remettrons à plat dans les secteurs qui le nécessitent.

Chaque année, comme il se doit, nous partagerons avec les fonctionnaires les fruits de la croissance retrouvée dans les conditions que nous discuterons avec les syndicats qui les représentent.

Nous formerons les fonctionnaires de façon plus moderne et plus ouverte sur le monde extérieur. Ils seront à l'écoute des opérateurs économiques privés.

Nous réformerons l'École Nationale d'Administration.

Nous développerons les enseignements de l'économie, de la finance, de la gestion des affaires publiques et privées.

Nous systématiserons les stages dans le secteur privé, pendant la formation initiale des fonctionnaires, mais aussi pendant toute leur carrière.

Nous favoriserons les échanges de compétences entre les secteurs public et privé pour permettre aux fonctionnaires de s'imprégner des réalités du terrain et aux cadres du secteur privé de s'approprier les méthodes et procédures de l'Administration.

Nous favoriserons également les passages momentanés dans les institutions internationales, enrichissants pour les individus, mais aussi pour l'État.

Dans le cadre de la décentralisation, les transferts entre la Fonction Publique et les collectivités territoriales seront facilités. Les fonctionnaires transférés bénéficieront d'un statut et des systèmes de gestion des carrières et de formation continue favorisant la mobilité et l'épanouissement professionnel.

Nous réhabiliterons les locaux et rééquiperons les services aussi rapidement que possible.

Tout cela permettra aux fonctionnaires d'accomplir effectivement leurs tâches dans de bonnes conditions.

## **Améliorons le système de retraite des fonctionnaires :**

- les fonctionnaires ont droit à une retraite après avoir servi : elle est méritée, elle leur est due contractuellement et moralement ;

- la réalité, tous les retraités la connaissent, tous ceux qui s'approchent de l'âge de la retraite la redoutent : vous partez à la retraite et vous vous engouffrez dans une sorte de tunnel, long de 1 ou 2 ans, dans lequel vous ne percevez pas encore votre pension, une sorte de tunnel où vous êtes démunis de toute ressource alors qu'il vous faut justement réadapter votre vie. Cela est inacceptable.

**Nous allons mettre un terme immédiat à cette situation. Voici comment :**

- nous allons transférer à la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État qui ne traite actuellement que les dossiers des forces de l'ordre, la responsabilité de la liquidation des pensions de tous les fonctionnaires ;
- nous allons demander aux ministères, aux autres employeurs publics et au ministère de la Fonction Publique de s'organiser pour transmettre à l'avance les dossiers de départ à la retraite à la CGRAE, 6 mois avant les départs effectifs, de façon à assurer qu'il n'y ait plus aucune discontinuité entre le dernier salaire et la première pension ; l'informatisation générale des services de l'État permettra de constituer une base de données unique et fiable, accessible à tous les services concernés ;
- nous allons simplifier le dispositif, notamment en fondant tous les textes régissant la retraite en un seul et unique Code des Pensions Publiques traitant le régime de droit commun et les régimes spéciaux ; nous regrouperons les pensions actuelles, d'ancienneté et proportionnelle, en une seule pension de retraite ;
- nous allons assouplir les conditions de réversion des pensions aux orphelins mineurs comme aux conjoints survivants, sans faire de distinction entre les veufs et les veuves ;
- nous allons indexer les pensions sur le coût de la vie, pour que l'inflation n'érode pas petit à petit le pouvoir d'achat qu'elles procurent ;
- nous faciliterons la mise en place de régimes complémentaires de retraite pour ceux qui voudront faire l'effort d'épargner davantage ;
- nous allons également corriger les injustices actuelles du système dans le nouveau code des pensions publiques ;

- enfin, nous allons prendre des mesures qui s'adresseront à l'ensemble des retraités et des personnes âgées :
  - parce qu'à 57 ou 60 ans, on n'est pas vieux de nos jours, **nous organiserons tant dans le secteur public que dans le secteur privé des cadres d'emploi souples des retraités qui souhaiteront garder une activité. La mise à la retraite ne sera plus jamais vécue comme une sanction ;**
  - nous inciterons les communes à animer leurs vies quotidiennes, en créant notamment des espaces où ils pourront se retrouver pour se cultiver, se distraire ou simplement se détendre dans un cadre qui y soit propice ;
  - nous instaurerons chaque année une journée des personnes âgées nous permettant de les honorer comme il se doit ;
  - nous créerons dans nos hôpitaux des services spécialisés de gériatrie et de gérontologie.

